

Questionnements	Objectifs d'apprentissage
<p style="text-align: center;">Quels sont les fondements du <u>commerce international</u> et de l'<u>internationalisation</u> de la production ?</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Comprendre le rôle des <u>dotations factorielles</u> et technologiques (<u>avantages comparatifs</u>) dans les échanges commerciaux et la <u>spécialisation</u> internationale. 2. Comprendre le commerce entre pays comparables (<u>différenciation des produits</u>, qualité des produits, et fragmentation de la <u>chaîne de valeur</u>). 3. Comprendre que la productivité des firmes sous-tend la <u>compétitivité</u> d'un pays, c'est-à-dire son aptitude à exporter. 4. Comprendre l'<u>internationalisation de la chaîne de valeur</u> et savoir l'illustrer. 5. Comprendre les <u>effets induits par le commerce international</u> : gains moyens en termes de baisse de <u>prix</u>, réduction des <u>inégalités</u> entre pays, accroissement des inégalités de revenus au sein de chaque pays ; 6. Comprendre les termes du débat entre <u>libre-échange</u> et <u>protectionnisme</u>.

Plan d'un cours possible

<p><u>A. Aux fondements théoriques discutés ...et discutables ?</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Comprendre le rôle des dotations factorielles et technologiques (avantages comparatifs) dans les échanges commerciaux et la spécialisation internationale. → <u>1.</u> 2. Comprendre les termes du débat entre libre-échange et protectionnisme. → <u>6.</u> 	<p><u>B. ...s'ajoutent des fondements empiriques ...</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Comprendre l'internationalisation de la chaîne de valeur et savoir l'illustrer. → <u>4.</u> 2. Comprendre le commerce entre pays comparables (différenciation des produits, qualité des produits, et fragmentation de la chaîne de valeur) → <u>4.</u> 	<p><u>C. ... devenus incontournables ? Des fondements discutés</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Comprendre que la productivité des firmes sous-tend la compétitivité d'un pays, c'est-à-dire son aptitude à exporter. → <u>3.</u> 2. Comprendre les effets induits par le commerce international : gains moyens en termes de baisse de prix, réduction des inégalités entre pays, accroissement des inégalités de revenus au sein de chaque pays. → <u>5.</u>
---	--	---

Libre échange

Le mot "libre-échange" peut renvoyer à deux aspects : la **doctrine** économique qui recommande la libre circulation par-dessus les frontières nationales des marchandises (biens et services), des capitaux, de la monnaie et des hommes et la **situation économique modèle**, c'est-à-dire la libre circulation totale. Dans ce cas, le libre-échange est un **objectif à atteindre**, un modèle, puisqu'il n'est encore nullement complètement réalisé. Pour désigner ce processus de réalisation progressive du libre-échange, on parle souvent de libéralisation des échanges. Avec la notion de libre-échange, il y a des **enjeux** très importants : la mondialisation qui s'est rapidement développée repose sur l'adoption du libre-échange comme doctrine et sur sa réalisation progressive.

Bien peu contestent l'**intérêt économique** de la spécialisation et de l'échange international mais beaucoup s'interrogent sur la **répartition des gains réalisés** et sur les effets sociaux et écologiques d'un tel processus. L'indicateur le plus souvent utilisé est le niveau moyen des droits de douane. Les **droits de douane** sont les impôts qu'il faut payer lors de l'importation des marchandises. Ils se calculent en pourcentage du prix d'importation. Les **barrières non tarifaires** ne peuvent pas être mesurées par un indicateur statistique. On sait qu'elles sont aujourd'hui l'outil essentiel du protectionnisme. Ainsi, le niveau moyen des droits de douane entre pays membres du GATT (Accord général sur le commerce et les tarifs douaniers) est-il passé de 40% en 1947 à environ 5% seulement en 1994. Parallèlement le nombre de pays adhérant au GATT, et aujourd'hui à l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce), a très rapidement augmenté jusqu'à concerner aujourd'hui la presque totalité de la planète.

Il n'empêche que le libre-échange n'est pas encore réalisé pour certains produits (certains services et certains produits agricoles) et concerne encore peu les flux de personnes. La suppression des tarifs douaniers ne signifie donc pas réalisation complète du libre-échange. Source : Webclass.fr

Protectionnisme

Le mot "protectionnisme" désigne d'abord **une doctrine** économique, mais aussi, très souvent, les **pratiques** qui résultent de l'application de cette doctrine par un pays.

L'**objectif** est toujours de **protéger les acteurs** économiques nationaux de la concurrence étrangère, soit que l'on espère ainsi **encourager la production nationale** et **protéger** ainsi **l'emploi**, soit que l'on affirme vouloir conserver **un haut niveau de protection sociale** (ce qui **contribue à l'élévation des prix et donc à une moindre compétitivité**), soit qu'il s'agisse de productions qualifiées de "sensibles" pour lesquelles on veut **conserver une indépendance nationale**.

Les **mesures protectionnistes** peuvent être **financières** (droits de douane plus ou moins élevés), **radicales** (interdiction totale de l'importation de tel ou tel produit ou contingentement, c'est à dire limitation quantitative), ou **indirectes** (établissement de normes pour l'entrée de certains produits, subventions aux produits nationaux, campagne de soutien aux produits nationaux, du genre "achetez français", etc.).

Mesurer le degré de protectionnisme est difficile. Le seul indicateur chiffré est le niveau des tarifs douaniers : si les droits de douane passent de 35 à 20% sur l'importation des céréales, par exemple, on peut dire que le protectionnisme diminue. Mais on sait bien que le protectionnisme ne se limite pas aux droits de douane, d'où la difficulté de sa mesure.

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale et la signature du GATT, le protectionnisme a beaucoup reculé, au moins officiellement. Le Traité, signé par un nombre grandissant de pays au fur et à mesure des années, prévoyait la réduction progressive des droits de douane et l'interdiction des barrières non tarifaires. L'OMC, qui a aujourd'hui remplacé le GATT, poursuit dans la même voie. Source : Webclass.fr

Piste pour la question d'EC1 suivante :

1. *Distinguer le libre échange du protectionnisme.*
2. *Comparer libre échange et protectionnisme.*

→ Travail à réaliser :

Choisissez votre question (1. ou 2.) + le plan adéquat + rédigez la réponse selon la structure retenue

Proposition 0

- a. *le libre échange*
- b. *le protectionnisme*
- c. *les différences*

Proposition 1

- a. *Deux doctrines...*
- b. *...qui s'opposent*
- c. *... mais qui empiriquement sont observées simultanément*

Proposition 2

- a. *Rapprochements...*
- b. *...et différences.*

Votre Proposition 3

- a. *?...*
- b. *...*
- ... *? c.*

→ **Autres questions :** **1.** *Pourquoi observe-t-on une coexistence du protectionnisme et du libre-échange ?* **2.** *Pourquoi les doctrines du libre-échange et du protectionnisme peuvent être opposées ?* **3.** *A l'aide d'un exemple illustrée l'opposition entre libre-échange et protectionnisme.*

Libre échange

Le mot "libre-échange" peut renvoyer à deux aspects : la **doctrine** économique qui recommande la libre circulation par-dessus les frontières nationales des marchandises (biens et services), des capitaux, de la monnaie et des hommes et la **situation économique modèle**, c'est-à-dire la libre circulation totale. Dans ce cas, le libre-échange est un **objectif à atteindre**, un modèle, puisqu'il n'est encore nulle part complètement réalisé. Pour désigner ce processus de réalisation progressive du libre-échange, on parle souvent de libéralisation des échanges. Avec la notion de libre-échange, il y a des **enjeux** très importants : la mondialisation qui s'est rapidement développée repose sur l'adoption du libre-échange comme doctrine et sur sa réalisation progressive.

Bien peu contestent l'**intérêt économique** de la spécialisation et de l'échange international mais beaucoup s'interrogent sur la **répartition des gains réalisés** et sur les effets sociaux et écologiques d'un tel processus. L'indicateur le plus souvent utilisé est le niveau moyen des droits de douane. Les **droits de douane** sont les impôts qu'il faut payer lors de l'importation des marchandises. Ils se calculent en pourcentage du prix d'importation. Les **barrières non tarifaires** ne peuvent pas être mesurées par un indicateur statistique. On sait qu'elles sont aujourd'hui l'outil essentiel du protectionnisme. Ainsi, le niveau moyen des droits de douane entre pays membres du GATT (Accord général sur le commerce et les tarifs douaniers) est-il passé de 40% en 1947 à environ 5% seulement en 1994. Parallèlement le nombre de pays adhérant au GATT, et aujourd'hui à l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce), a très rapidement augmenté jusqu'à concerner aujourd'hui la presque totalité de la planète.

Il n'empêche que le libre-échange n'est pas encore réalisé pour certains produits (certains services et certains produits agricoles) et concerne encore peu les flux de personnes. La suppression des tarifs douaniers ne signifie donc pas réalisation complète du libre-échange. Source : Webclass.fr

Protectionnisme

Le mot "protectionnisme" désigne d'abord **une doctrine** économique, mais aussi, très souvent, les **pratiques** qui résultent de l'application de cette doctrine par un pays.

L'**objectif** est toujours de **protéger les acteurs** économiques nationaux de la concurrence étrangère, soit que l'on espère ainsi **encourager la production nationale** et **protéger** ainsi **l'emploi**, soit que l'on affirme vouloir conserver un haut niveau de protection sociale (ce qui **contribue à l'élévation des prix et donc à une moindre compétitivité**), soit qu'il s'agisse de productions qualifiées de "sensibles" pour lesquelles on veut **conserver une indépendance** nationale.

Les **mesures protectionnistes** peuvent être **financières** (droits de douane plus ou moins élevés), **radicales** (interdiction totale de l'importation de tel ou tel produit ou contingentement, c'est à dire limitation quantitative), ou **indirectes** (établissement de normes pour l'entrée de certains produits, subventions aux produits nationaux, campagne de soutien aux produits nationaux, du genre "achetez français", etc.).

Mesurer le degré de protectionnisme est difficile. Le seul indicateur chiffré est le niveau des tarifs douaniers : si les droits de douane passent de 35 à 20% sur l'importation des céréales, par exemple, on peut dire que le protectionnisme diminue. Mais on sait bien que le protectionnisme ne se limite pas aux droits de douane, d'où la difficulté de sa mesure.

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale et la signature du GATT, le protectionnisme a beaucoup reculé, au moins officiellement. Le Traité, signé par un nombre grandissant de pays au fur et à mesure des années, prévoyait la réduction progressive des droits de douane et l'interdiction des barrières non tarifaires. L'OMC, qui a aujourd'hui remplacé le GATT, poursuit dans la même voie. Source : Webclass.fr